

Enchérisseur :
 (désignation et adresse complète)

CONFIDENTIEL

Fédération suisse des
 producteurs de céréales
 Belpstrasse 26
 3007 Berne

Personne de contact : Tél.

Formule d'offre pour l'avis d'adjudication n° D.1201 – Classe II

concernant l'appel d'offre pour le déclassement d'une quantité de **20'000 tonnes de blé indigène des classes TOP, I et II** dans le secteur de l'alimentation animale s'inscrivant dans le cadre d'une mesure d'allègement du marché organisée par la Fédération suisse des producteurs de céréales.

Description générale

Espèce et classe de qualité : **Blé indigène, classes de qualité TOP, I et II (sans limitation)**

Qualité : **Propre à la panification, conditionné selon les conditions de prise en charge établies au sein de swiss granum.**

Poids à l'hectolitre minimum : 73 [kg / hl].

Temps de chute minimum : 220 [s]

Quantité (en tonnes) **20'000 tonnes**

Délai : **du 13.02.2012 au 30.03.2012**

Nous acceptons les conditions générales régissant la procédure d'adjudication et le déclassement et vous présentons l' (les) offre(s) suivante(s) :

Offre n°	Blé classe II Quantité en tonnes	Indemnité en Fr. / 100 kg (TVA inclus et arrondi à 5 ct.)
1		
2		
3		
4		
5		

Conformément à l'avis d'appel d'offre, ce formulaire doit être adressé à la Fédération suisse des producteurs de céréales, Belpstrasse 26, 3007 Berne (ou par fax : 031 381 72 04), **au plus tard jusqu'au 07.02.2012 à 12h00.**

Lieu et date

Timbre et signature

.....

.....